

METHODOLOGIE DES GT dans le cadre du PREH

Pour faire suite au 1er Comité des professionnels de la construction du 07 octobre 2013, un appel à participations et à contributions est lancé afin de mettre en place 2 ou 3 Groupes de Travail correspondants aux thèmes qui ont émergé lors du comité.

Les modalités de pilotage des GT

Les GT seront pilotés par 2 copilotes volontaires. Les copilotes feront librement leurs appels à contributions.

La DREAL pourra assurer le secrétariat des GT ainsi que les logistique de mise à disposition de salles de réunion 44, rue de Tournai à Lille, si nécessaire et dans les limites des capacités physiques du bâtiment.

Le livrable

Contributions écrites, format à définir

Le calendrier

La finalité est que chaque GT puisse réaliser un état des lieux ainsi que des premières recommandations pour le prochain Comité des Professionnels prévu en Mars/Avril 2014.

Démarrage souhaité des GT : 18 Novembre 2013

Fin souhaitée des GT : 14 Mars 2014

Les thèmes

Les thèmes repris sont les suivants avec des premières pistes de réflexion. Ces thèmes relèvent parfois directement de domaines de compétences d'acteurs institutionnels (exemple : le domaine de la formation pour le Conseil Régional). Toutes propositions faites dans les GT se feront dans le respect des domaines de compétence propres et des attributions de chaque acteur.

Certains thèmes se recoupent, ils pourront être regroupés pour constituer les GT et ne seront repris que ceux qui susciteront le plus d'intérêt de la part des participants et sur lesquels des propositions concrètes sont susceptibles d'émerger.

1 - Financement de la rénovation énergétique, situation financière des entreprises

- Organiser le partenariat avec les banques locales pour la mise en prêts adaptés aux situations locales, simplifier les procédures de constitution des dossiers
- Exprimer les attentes pour les futurs financements publics (FEDER 2014-2020, aides à la pierre, ANRU 2, ...)
- Trouver les conditions de généralisation de la rénovation énergétique en s'appuyant sur les expérimentations locales

2 - L'organisation des entreprises pour une offre groupée

- Analyse des différents modes organisationnels, identification de leurs forces et faiblesses, des freins...
- S'appuyer sur les expériences de groupements d'entreprises permanents et d'offre globale de travaux

3 - La formation et la qualification

- Etat des lieux des dispositifs en région : offre de formation, entreprises certifiées
- Anticiper l'évolution des dispositifs relatifs à l'éco conditionnalité (cumul de

- qualifications, ...)
- Intégration des qualifications RGE dans les AO publics

4 - Les coûts de la rénovation

- Mettre en place un observatoire des coûts de la rénovation en s'appuyant sur le Tableau de Bord de la Construction Durable (CER 2013)
- Intégrer les coûts de la rénovation à l'aide de scénarios énergétiques

5 - Techniques de la réhabilitation et innovations durables

- Favoriser la mobilisation de « l'homme de l'art » dans les diagnostics travaux puis dans la maîtrise d'œuvre
- Prendre en compte les caractéristiques de certaines typologies de bâtiment et suggestions architecturales (exemple, l'habitat résidentiel ex-minier dans le périmètre UNESCO)
- Intégration des systèmes constructifs innovants et des matériaux bio-sourcés

6 - Contrôle - Évaluation- Amiante

- Prévoir les conditions d'un contrôle « technique » des opérations de rénovation (auto contrôle, ...) et l'évaluation des actions réalisées
- Suivre et accompagner les entreprises, stratégies, santé économique
- Prendre en compte les problèmes de santé dus par exemple aux mauvaises ventilations
- Objectiver le problème de l'amiante en termes de qualifications nécessaires pour les entreprises et de coûts supportés, mesurer les freins, ...

7 - Copropriétés

- Animation des syndicats et accompagnement des ménages pour l'ensemble des copropriétés dans le but de favoriser la prise de décision de travaux

Les ressources documentaires

Etudes, exemples, chiffres clés, manifeste, présentations diverses pouvant éclairer notre réflexion peuvent nous être adressés, ils seront mis en ligne.

Vos documents sont à envoyer à

deqc.seclat.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Une question ? Un contact ?

- Une adresse e-mail unique
deqc.seclat.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr
- DREAL/SECLAT/DEQC
(Denis MAGNOL : 03 20 40 43 43 et 06 48 35 59 27)